

Falaise

Potigny. Où seront accueillis les élèves lundi ?

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 22 mars 2018

421 mots



Le site de l'école élémentaire est totalement inaccessible. Les huit classes seront réparties dès lundi dans différents sites de Potigny pour permettre une reprise rapide des cours. - Crédit Ouest-France

Un incendie a détruit l'école élémentaire de Potigny, près de Falaise, dans la nuit de mercredi 21 à jeudi 22 mars 2018. Les locaux sont inutilisables. Un dispositif d'accueil d'urgence a été mis en place. La commune s'organise pour permettre aux 175 élèves de reprendre les cours lundi 26 mars.

Une cellule de crise de neuf personnes s'est réunie vers 9 h 30, ce jeudi matin, à la mairie de Potigny. Le maire, Gerard Kepa, la directrice de l'école Paul-Langevin, Sandrine Riquet, et le directeur académique adjoint, Claude Chotteau, ont fait le point sur l'organisation à mettre en place pour permettre la reprise des cours dès lundi matin.

L'école accueille cette année 163 élèves répartis en sept classes (de 20 à 26 élèves) et douze élèves d'Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). Le maire « tient à réorganiser l'école sur le territoire de la commune, pour éviter les transports et maintenir nos services de cantine et de garderie de proximité ». Une solution préférable aussi pour limiter le choc subi par les enfants.

La cellule a évoqué les différents locaux potignais qui pourraient être aptes à accueillir des élèves. Après discussion, les classes seront transférées au sein du collège Pierre-et-Marie-Curie, à l'école maternelle, à l'école de musique, dans les locaux du Centre communal d'action sociale (CCAS) et dans les Grands bureaux des mines de Soumont. « Le point de rendez-vous se fera tous les matins, pour toutes les familles, à l'école maternelle. À partir de là, les enfants seront dirigés par les enseignants. » La question du transport pour les Grands bureaux et de la cantine reste à résoudre.

Vient ensuite le problème du mobilier. La commune est autorisée à récupérer les tables et les chaises des deux classes situées dans l'annexe, ce vendredi. Pour compléter les besoins, plusieurs villes et intercommunalités voisines ont proposé de prêter du mobilier. De même, pour le matériel, des grandes surfaces et enseignes spécialisées vont offrir des fournitures scolaires. De quoi soulager en partie l'inquiétude car pour l'heure, « nous n'avons plus rien, juste quelques cahiers en stocks », Sandrine Riquet.

Cette organisation temporaire devrait être maintenue jusqu'aux vacances de printemps. « L'idée est de gérer l'urgence pour obtenir la configuration la plus proche de l'habituel. Nous verrons ensuite si les deux classes de l'annexe sont accessibles », pointe Claude Chotteau. Des classes mobiles devraient être installées pour la rentrée de septembre.

Fanette BON.